

n° **72** - septembre 2007

Initiatives de tourisme doux en montagne



Entre cosmique et cosmétique, l'écologie des territoires

Jean Pierre Courtin



Une Europe qui reprend sa marche ; un grand ministère de l'Ecologie en France : deux principaux ordonnateurs des politiques d'environnement, deux raisons d'espérer.

Pour quoi faire ? Pas de souci pour le cosmos et l'écologie planétaire : il y aura encore des Stockholm, des Kyoto, des Joannesburg, l'inflation des discours finira par influencer les actes ; à long terme. A l'autre bout du jardin de nos riches pays, on soigne le décor, l'ami- nité au quotidien ; chacun trouve intérêt à une cosmétique aimable, c'est vertueux et ça

marche. Mais entre ces pôles extrêmes il y a ce qui compte le plus et le plus difficile, l'énorme chantier des territoires : c'est notre familière et admirable campagne, le littoral, la montagne, tous nos paysages et ce qu'ils recèlent de patrimoines cachés. **Réussir une écologie des territoires est l'ardente obligation d'aujourd'hui** ; tel est l'enjeu du Grenelle de l'environnement.

Où en sommes nous ? Malgré nos propositions adressées par le canal de FNE (Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement) qui est l'acteur le plus représentatif, le thème montagne ne figure pas dans la première nomenclature des groupes de travail. Cependant il se rattache à plusieurs thèmes transversaux : réseau écologique national, espaces sensibles à protéger, schémas directeurs et SCOT. FNE nous propose amicalement d'intervenir, sur un siège de son quota, pour décliner la question montagne en groupe de travail ; nous y sommes prêts.

Par ailleurs, nous avons demandé audience auprès du cabinet de Monsieur Borloo et de Madame Kosciusko Morizet tout en informant la cellule élyséenne ; il s'agit de nous présenter et de faire confirmer, notamment, nos engagements concrets pour soutenir et alimenter la présidence française de la Convention alpine. Reconnaissons que le défi de la nouvelle organisation est énorme et que la préparation des négociations de l'automne mobilise l'essentiel de la capacité relationnelle des autorités. A ce prix et pour cette ambition annoncée, il n'est pas pensable que le Grenelle fasse un bide.

Ne soyons pas angéliques, de bons esprits espèrent encore le transformer en un forum inoffensif tandis que certains partenaires brandiront le drapeau de l'emploi pour faire capituler l'impératif écologique ; il est clair qu'il faudra négocier, contractualiser, accepter des compromis. Mais si nos organisations sont unies, vigilantes et constructives, elles tiendront haut et ferme le pilier de l'écologie aux côtés du social et de l'économique. Pour Mountain Wilderness et la protection de la montagne que nous défendons, l'écologie a une valeur culturelle et humaniste ; si dans le débat qui se prépare nous sommes légitimes, c'est pour réussir une véritable écologie de nos territoires.

mountainwilderness - N°72 - SEPTEMBRE 2007

MNEI - 5, place Bir Hakeim - 38000 Grenoble

tél. : 04 76 01 89 08 - fax : 04 76 01 89 07

www.mountainwilderness.org - france@mountainwilderness.org

Directeur de publication : J-P COURTIN, PRÉSIDENT

Coordination : J-C CAILLAUD, A. DAUTREY

Crédits photo : A. DAUTREY, B. GENAND, I. MOUNIER,

N. MASSON, V. NEIRINCK, A. PARIS, R. VENEAU

Maquette Mise en page : N.CARLI / SOURIS VERTE

Impression : IMPRIMERIE DES DEUX PONTS

sur papier recyclé

N° ISSN : 1621 - 5974

EN COUVERTURE

En moyenne montagne, les prairies de fauche abritent une biodiversité exceptionnelle. L'offre touristique y est semblablement riche et nous vous invitons à butiner ces fleurs, que ce soit en Trièves (photo) ou ailleurs.

SOMMAIRE

VIE DE L'ASSO	P. 4
ACTUS	P. 4
L'Institut de géographie alpine fête ses cent ans ! Action « cosmétique » des stations	
INTERNATIONAL	P. 6
MW au Dolent pour ses 20 ans, et pas de protection...	
DOSSIER	P. 9
Butiner, initiatives de tourisme doux en montagne	
ACTIONS	P. 17
« Silence ! » Réponse(s) à nos détracteurs En 2007 : des nettoyages à la pelle Une charte « escalade » pour préserver la montagne Sainte Victoire	
À LIRE	P. 22

IMPRESSION



Un grand merci pour leur soutien à notre imprimeur et à son fournisseur de papier : "Imprimerie des deux-Ponts ISO 14001, Imprim'vert, adhérent au Pacte Mondial, nous soutenons l'action de l'Association Mountain Wilderness" Imprimé sur Cyclusprint, l'authentique papier 100% recyclé



LE TRIÈVES À PORTÉE DE... TRAIN LES WEEK-ENDS DE SEPTEMBRE

C'est simple, montez dans le TER Grenoble-Veynes, laissez-vous charmer par le voyage, descendez à la gare de Clelles-Mens et découvrez la nature, le patrimoine, la foire Bio les 15 et 16/09, les métiers anciens le 23/09, des randonnées à thèmes ou simplement le réseau de sentiers pour accéder à une bonne table. Demandez la

plaquette où vous découvrirez toutes les offres gratuites et la réduction sur le billet de train en sus à l'OT de Clelles : 04 76 34 43 09.

Et du 16 au 22/09 : la semaine nationale

« Bougez autrement ».

<http://www.ecologie.gouv.fr/bougezautrement>



LES RENCONTRES SCIENTIFIQUES ARIÉGOISES : 21 ET 22 SEPTEMBRE

Le vendredi, un colloque ouvert à tous sur le projet de Parc naturel régional à Saint-Girons, Domaine de Beauregard et le samedi des ateliers de terrain sur différents sites.

Informations OT de Saint-Girons et du Couserans : 05 61 96 26 60
mail : otcouserans@wanadoo.fr

FOIRE BIO À CROTS (05) : 22 ET 23 SEPTEMBRE

Plus qu'une foire, vous y trouverez des animations, des jeux, des rallyes vélos, des spectacles, des conférences, des concerts... et bien entendu des exposants, dont Sylvène et Sylvain qui tiendront un stand MW.

Informations au 04 92 43 13 05

et sur le site www.genepi-foire-bio.org

29 SEPTEMBRE : UNE OPÉRATION POUR LE RESPECT DES COURS D'EAU DE MONTAGNE

Dans le cadre de la sensibilisation au respect des cours d'eau et des paysages de montagne, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, la FFME, Spidercan, les communes de Les Déserts et Thoiry, le Syndicat Intercommunal du plateau de Leysse, la Communauté d'agglomération de Chambéry, les professionnels du canyoning et Mountain Wilderness vous invitent à une opération de réhabilitation du canyon de la Leysse le week-end du 29 septembre (report en cas de mauvais temps le 6/10).

Ce canyon est actuellement jonché de carcasses de voitures, tôles, électroménagers divers... Samedi 29, nous donnons rendez-vous à toutes les bonnes volontés à 8 h 30 près du site (merci de vous inscrire). Une collation vous sera offerte le matin le temps de répartir les équipes

et d'expliquer le travail. Le premier jour sera essentiellement consacré à du débroussaillage et à la préparation du travail des équipes qui interviendront... le lendemain pour sortir les encombrants à l'aide de treuils.

Prévoyez une tenue adaptée au travail en montagne en pentes parfois glissantes, une solide paire de gants, éventuellement des sacs renforcés, sécateurs de force et scies... et votre bonne humeur !

Pour plus d'informations et inscriptions : Parc naturel régional de Massif des Bauges : 04 79 54 97 73
Mail : f.donzel@pnr-massif-bauges.fr

Avec le partenariat de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de Savoie et des magasins Bio Satoriz



28 ET 29 SEPTEMBRE : ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET DIVERSIFICATION DES STATIONS DE SKI

Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes », CIPRA France et la Communauté de communes du Pays des Ecrins organisent un séminaire dans le cadre de DYNALP2 intitulé : « Stations de ski : évaluation environnementale et diversification ». Il se déroulera les 28 et 29 septembre 2007 à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes). Ce séminaire a pour but de sensibiliser le public et les élus à la nécessité de sauvegarder l'environnement autour des domaines skiables. Politiques, outils, motivations, modes de gestion, tous les angles seront abordés

pour concilier activités économiques viables et respect de l'environnement.

Dans la même lignée, retrouvez le Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin (REEMA) pour les secondes rencontres alpines « Stratégies et moyens pour développer la sensibilisation à l'environnement en stations de ski », les 29 et 30 septembre à L'Argentière-la-Bessée.

Renseignements : CIPRA France 04 76 48 17 46

30/09 FÊTE DU PNR DU VERDON

Chaque année, le Parc naturel régional du Verdon célèbre son territoire, ses habitants... Au cours de cette journée conviviale, divertissante et enrichissante, foire artisanale, animations de découverte des patrimoines du territoire, conférences, jeux pour enfants, concerts et

discussion sur les transports propres... sont proposés, à la Maison du Parc à Moustiers Sainte Marie.

Renseignements : 04 92 74 68 00

mail : info@parcduverdon.fr

Site : www.parcduverdon.fr

4 ET 5 OCTOBRE : « LES SERVICES À LA POPULATION EN ZONE RURALE DE MONTAGNE »

Les zones les plus reculées et les moins peuplées souffrent de la détérioration de l'offre de services. La CIPRA organise un séminaire à Saint André les Alpes dans le but d'échanger sur les approches innovantes développées notamment dans le domaine des transports, des services à la petite enfance, de la santé, des services sociaux et administratifs et de l'emploi.

Info et inscription : www.cipra.org/avenir

TIBET ÉTERNEL LE 6 DÉCEMBRE

Un diaporama-conférence d'Antoine van Limburg à propos du pèlerinage sur le toit du monde.

Rendez-vous à 20 h 30 à Grenoble

Salle Wesford 21 Av.Faure.

L'Institut de géographie alpine fête ses cent ans !

Vincent Neirinck

Le vénérable institut grenoblois a tenu à célébrer son centenaire en organisant toute une série de manifestations au cours de la première semaine de juin. L'un des temps forts fut le « Forum des partenaires de l'IGA » au cours duquel, toute une matinée durant, étaient réunies les ONG Montagnes françaises. Autour de la table était représentés CIPRA-France, le WWF, l'association Grande traversée des Alpes (dont le directeur, Guy Chaumereuil, animait les débats), le réseau Alpin des Espaces Protégés, l'Association pour le Respect du Site du Mont Blanc, l'Observatoire des pratiques de la montagne et de l'alpinisme et Mountain Wilderness France.

Toutes ont pu se présenter, et débattre de leurs expériences et de leurs réflexions sur le rôle et l'action des ONG dans l'espace montagnard.

Si on a bien fait le tour des différences et de la complémentarité de ces ONG, manquait sans doute un petit mot sur la « concurrence » qui se joue parfois entre les associations. Car si la plupart jouent le jeu pour faire « avancer le schmilblick », certaines (mais elles n'étaient pas représentées à la table) ont parfois tendance à d'abord soigner leur image...

En tout cas, et c'était le vœu des organisateurs, les représentants d'associations présents à la table, mais aussi ceux présents dans le public, ont pu échanger entre eux : nul doute que de fructueuses collaborations en sortiront (pour notre part, on a déjà commencé !)

Action « cosmétique » des stations La position de Mountain Wilderness

Jean Pierre Courtin

LA PRESSE SE FAIT L'ÉCHO DEPUIS L'HIVER DERNIER D'UN CERTAIN NOMBRE D'INITIATIVES PRISES PAR DES ACTEURS DU MONDE DES STATIONS DE SKI POUR AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT. OR, SI CERTAINES DE CES INITIATIVES PERMETTENT DE RÉELLES AVANCÉES DANS LE DOMAINE QU'ELLES PRÉTENDENT TRAITER, D'AUTRES NE VISENT QU'À REDONNER UNE « VIRGINITÉ ENVIRONNEMENTALE » À UN MILIEU QUI A BEAUCOUP CONTRIBUÉ, ET QUI CONTRIBUE ENCORE, À DÉGRADER L'ENVIRONNEMENT MONTAGNARD. MOUNTAIN WILDERNESS EST RÉGULIÈREMENT SOLlicitÉ POUR PARTICIPER À CES ACTIONS, ALORS MÊME QUE DANS LA PLUPART DES CAS, CES PROPOSITIONS TOMBENT EN DEHORS DE NOTRE OBJET STATUTAIRE. NOUS PUBLIONS DONC AUJOURD'HUI CETTE POSITION OFFICIELLE CONCERNANT CE QUE L'ON PEUT APPELER LES OPÉRATIONS « COSMÉTIQUES » DES STATIONS.

De nombreuses stations de montagne semblent découvrir la nécessité de mieux traiter leur environnement ; elles le font savoir par des actions de nettoyage, de sensibilisation et des manifestations diverses comme des colloques sur le développement durable.

Une organisation de jeunes skieurs et snow-boarders, Mountain Riders, a entrepris la publication d'un « guide vert des stations de montagne » censé évaluer leur effort en matière de propreté, de mobilité, d'économie d'énergie.

Mountain Wilderness, dont la vocation est de défendre la part de montagne sauvage, se félicite que des actions de réparation et de propreté soient entreprises, que l'univers des domaines skiables soit rendu plus fréquentable hors saison hivernale, que les usagers de la montagne soient invités à des comportements plus respectueux ; mais constate aussi que le pire a souvent été commis par les stations de ski dans la destruction des paysages et des milieux naturels. Ainsi, une nouvelle vague d'équipements arrive et aggrave singulièrement la situation sous forme d'extensions et liaisons inter-domaines, de terras-

sements et reprofilages de pistes entières, d'urbanisations nouvelles, de création de retenues d'altitude et de réseaux de « canons », de tension sur la ressource en eau. Il ne faut donc pas confondre l'échelle des problèmes ; autrement dit, l'utilisation d'ampoules basse consommation dans un office de tourisme ne compense pas les milliers de kWh consommés par un seul dispositif d'enneigement artificiel.

De fait, dans le domaine de la protection de la montagne, Mountain Wilderness n'a pas vocation à participer aux différentes opérations de nettoyage dans les domaines skiables pour lesquelles elle est régulièrement sollicitée. Son engagement pour la réhabilitation de secteurs dégradés est d'une tout autre ambition : il s'agit d'éliminer des installations obsolètes (friches touristiques, industrielles, militaires) permettant le retour à un état antérieur plus naturel.

Par ailleurs, MW s'efforce de faire connaître et de promouvoir les pratiques de la montagne qui ne portent pas atteinte aux paysages et aux milieux naturels tout en participant à une montagne vivante et prospère, pratiques qui s'exercent dans un esprit de liberté, d'autonomie, mais aussi de responsabilité et de respect de la liberté des autres.

Enfin, l'association —siégeant aux comités de massif, aux commissions d'aménagement des parcs nationaux, aux commissions départementales des sites— participe au système institutionnel qui commande l'avenir de la montagne mais veille à rester fidèle à ses engagements et à son éthique.

Si le développement durable est une notion féconde et œcuménique, il est essentiel que chaque organisation et chaque intervenant dans le milieu montagnard joue son rôle en toute clarté, sans aucune confusion de rôle et d'échelle ; c'est à ce prix que le débat et parfois la confrontation peuvent s'exercer de manière constructive.

RÉCHAUFFEMENT ET AMÉNAGEMENTS D'ALTITUDE

Jean Pierre Courtin

Le tramway du Mont-Blanc (TMB) est arrêté depuis le 27 juillet dernier par un éboulement survenu à l'aval du nid d'Aigle ; l'étape du refuge de Tête Rousse redevient une nécessité sur la voie normale.

Cet événement confirme le changement profond qui affecte la haute montagne : les pentes auparavant stabilisées par le gel en profondeur se délitent, que ce soient les parois ou les "glaciers rocheux". Les éboulements ponctuels vont se multiplier

partout tandis que des mouvements en grande masse vont apparaître comme l'éboulement majeur du Cheval Blanc à Sixt. L'évolution est lente mais inexorable à une échelle de temps séculaire. Songeons que la stabilité relative sur laquelle les aménagements d'altitude ont pu compter jusqu'ici est le fruit du "petit âge glaciaire" qui s'est développé de 1650 à 1850. Cette situation nouvelle que nous allons subir sur plusieurs générations devrait inspirer modestie et précaution aux aménageurs qui

prétendent encore imposer à la montagne des réalisations qu'elle refuse ; et convaincre l'Etat d'exercer sa tutelle et son contrôle de façon plus avisée. Dans l'immédiat, voilà l'occasion de décider de désarmer définitivement le TMB sur le tronçon Mont Lachat - Nid d'Aigle au lieu d'envisager son prolongement hasardeux et destructeur dans le site classé du Mont-Blanc, faisant du soi disant nouveau refuge un estaminet pour badauds.

Hélicoptères en montagne, les abus continuent

POUR L'ANNIVERSAIRE DU REFUGE DE LA MUZELLE, UN GRAND NOMBRE DE ROTATIONS ONT EU LIEU AFIN DE TRANSPORTER LES INVITÉS EN HÉLICOPTÈRE. AU-DELÀ DE FLIRTER, VOIRE DE DÉPASSER LES LIMITES POSÉES PAR LA LOI, CET ABUS NOUS INQUIÈTE EN TANT QUE PRÉMICES DE DÉRIVES FUTURES.

Le 12 juillet dernier avait lieu in situ une fête pour les 40 ans du refuge communal de la Muzelle, situé dans le Parc national des Ecrins.

Sur le carton d'invitation, on pouvait lire : « Transport par hélicoptère : 60 € - nombre de personnes : ». Les participants pouvaient ainsi se faire déposer à quelques minutes de marche du refuge, à la limite du cœur du Parc, ce qui permettait aux organisateurs de s'affranchir d'une demande d'autorisation dérogatoire auprès du Directeur. S'il ne s'était agi que d'acheminer l'ancien gardien, la veuve de l'ancien Maire de Bourg d'Oisans et ancien Président du Parc ou encore un Conseiller municipal, il n'y aurait pas eu d'alarme. Mais la quinzaine de rotations aller, ainsi que l'équivalent pour le retour, apparaît bien comme une entrave grave à la loi Montagne qui stipule que : « Dans les zones de montagne, les déposes de passagers à des fins de loisirs par aéronefs sont interdites ». Les protagonistes connaissaient pourtant bien cette loi, puisque dans son discours inaugural, le Maire affirmait qu'il ne s'agissait pas d'une activité de loisirs. Nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation : ce type de manifestation festive est bel et bien à ranger au rayon des « activités de loisirs ».

Au-delà de cette entrave ponctuelle, Mountain Wilderness France s'inquiète de cette possibilité de dérive qui est en contradiction avec l'esprit de la loi Montagne.

Dans ce vallon de la Muzelle, la limite de la zone centrale fait une enclave permettant ainsi des déposes hélicoptées à 15 minutes du lac et du refuge sans avoir à pénétrer dans le cœur du Parc. L'invitation, co-signée par la station des Deux-Alpes et la mairie de Venosc, ressemble fort au test d'une nouvelle activité touristique à développer, ce qui au-delà de l'égarément d'un jour nous laisse présager toujours plus d'atteintes à ces lieux. Quel sera donc le prochain prétexte permettant d'acheminer n'importe quel client à proximité du refuge ? La représentation toujours plus grande des élus locaux au sein des Conseils d'administrations des Parc nationaux au détriment des protecteurs de l'environnement va-t-elle multiplier ce genre d'outrages ?

À l'heure où les appels à un regain de civisme se multiplient, où l'on demande à chaque citoyen de faire un effort pour la planète, de telles invitations à enfreindre la loi et à se positionner au-dessus des autres citoyens est à la fois injustifiable et irresponsable. La proximité immédiate d'un territoire d'exception qu'est un parc national, symbole fort de la protection de la nature en France, ne fait que renforcer notre conviction qu'il est grand temps d'en finir avec la marchandisation de la montagne.

international

Une autoroute pour l'Everest

Hugues Thiébault

APRÈS LA VOIE FERRÉE, ACHÉVÉE IL Y A UN AN, QUI TRAVERSE LE TIBET ET DÉVERSE SES FLOTS DE TOURISTES À LASSA, L'OCCUPANT CHINOIS A FAIT UN NOUVEAU PAS EN AVANT DANS LA MISE EN COUPE RÉGLÉE DU PAYS. UNE ROUTE GOUDRONNÉE EST EN COURS DE CONSTRUCTION DEPUIS LE MOIS DE JUIN EN DIRECTION DU CAMP DE BASE DU CHOMOLANGMA (EVEREST, 8 850 M).

Jusqu'ici, l'accès au camp de base se faisait par une piste de terre sur laquelle ne s'aventuraient que quelques véhicules tout-terrain. Désormais, entre la ville de Tingiri et le camp de base, situé à 5 200 m d'altitude, on pourra rouler en toute sécurité sur une route goudronnée à deux voies, munies de rambardes, et longue de 108 kilomètres. L'ouvrage, estimé à 15 millions d'euros, devrait être achevé en 4 mois, grâce à la nombreuse (et bon marché) main d'œuvre chinoise.

Le gouvernement chinois a salué la réalisation de cette route comme un grand pas en avant dans le développement du Tibet. Selon l'agence de presse Chine Nouvelle, « une fois achevée, l'autoroute deviendra l'itinéraire préféré des touristes et des grimpeurs, qui se pressent à l'Everest en quantités croissantes ».

Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2008, le gouvernement chinois prévoit le transport de la flamme olympique au sommet du Chomolangma par des alpinistes munis de bouteilles de dioxygène.

Mountain Wilderness, par un communiqué de presse publié le 12 juillet 2007, a dénoncé cette nouvelle atteinte à la wilderness de l'Himalaya. Une partie du défi que constitue l'ascension de ce prestigieux sommet va disparaître avec cet accès routier ; et ceux qui souhaitent trouver au pied des cimes majestueuses de cette région la communion avec la nature devront se munir de boules Quies pour ne pas entendre le flot automobile.

MW au Dolent pour ses 20 ans

Aurélien Dautrey

POUR LES 20 ANS DU MOUVEMENT INTERNATIONAL MOUNTAIN WILDERNESS, DES ALPINISTES DE SES DIFFÉRENTES SECTIONS ONT GRAVI LE MONT DOLENT LE 1ER AOÛT, JOUR DE LA FÊTE NATIONALE SUISSE. 14 ANS JOUR POUR JOUR APRÈS L'ASCENSION SYMBOLIQUE DE 1993, ILS ONT AINSI RAPPELÉ LA NÉCESSITÉ D'UNE PROTECTION DU MASSIF DU MONT BLANC.



Des membres des différentes sections de MW se sont retrouvés le 31 juillet dans la Val Ferret italien pour monter au refuge Fiorio. Parmi eux, des adhérents et le Président de Mountain Wilderness France, Jean Pierre Courtin, des représentants de la section italienne, Giulia Barbieri de Milan et Giorgio Faraggiana de Turin et un couple de la nouvelle section belge créée au printemps dernier. Ils ont rejoint quatre Suisses représentant la section suisse de Mountain Wilderness remplissant ainsi les 20 places du refuge-bivouac.

Après une courte nuit, les alpinistes de nationalités diverses, âgés de 24 à 75 ans, ont gravi le sommet du Mont Dolent dans de très bonnes conditions. Les anciens ont remarqué que la « sortie » avait bien changé : à la place du couloir de neige, de la glace et du mixte. La fonte des glaciers est donc bien visible aussi en haute altitude.

Arrivés à 9h30 au sommet à 3823 mètres d'altitude, les alpinistes ont déployé des drapeaux de MW, relu la pancarte déposée il y a 14 ans avec l'inscription : « lieu symbolique dédié à l'espoir de préserver ce massif, patrimoine naturel de l'Europe, pour que naisse et vive un grand espace protégé autour du Mont-Blanc. »

On a même vu flotter un drapeau belge sur ce sommet italo-franco-suisse, signe que les montagnes ne connaissent pas de frontières et constituent bien un patrimoine commun à préserver pour tous.

Le soir même, une conférence était organisée à la salle communale d'Argentière. Une projection de diapositives a retracé 20 ans d'activité dans les grands domaines sur lesquels Mountain Wilderness s'investit : installations obsolètes, industrie du ski, loisirs motorisés, montagne à vivre, mobilité douce, espaces protégés, etc.

Les images de l'ascension ont ensuite été projetées et nous avons alors rappelé la nécessité de protéger ce massif face aux nombreuses atteintes qu'il connaît :

- limitation de l'usage à des fins de loisirs des engins motorisés terrestres ou aériens ;
- limitation de la fréquentation par une gestion raisonnée des accès téléportés et ferroviaires d'altitude (pas de nouveaux aménagements ni d'augmentation de débits) ;
- mise en place d'une politique incitative forte en faveur des transports en commun autour du massif ;
- promotion et soutien à l'offre touristique respectueuse de l'environnement.

En somme, nous avons demandé à ce que la déclinaison pratique du schéma de développement durable de l'Espace Mont-Blanc soit mis en œuvre au plus tôt, que les projets contraires à la durabilité du massif soient bloqués. Nous avons relayé l'urgence de l'inscription du massif sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui permettra, en définissant des cadres législatifs et de gestion et en mettant en place un système de suivi permanent de l'état de conservation du site, de contribuer de façon significative et durable à la préservation du massif.

.../...




MONT DOLENT

1^{er} AOÛT 1993

**MOUNTAIN
WILDERNESS**

EN ACTION



PROGRAMME

Conférences de presse : le 31 juillet à 11 h à Chamonix et à Courmayeur

Alpinisme : des cordées internationales de Mountain Wilderness gravissent le Mont Dolent par ses trois versants, depuis la France, l'Italie et la Suisse

Randonnée : parcours pédestres ouverts à tous les sympathisants, amis de la montagne et du Mont Blanc. Montée au refuge Fiorio au pied du Mont Dolent
Rendez-vous à la Fouly, val Ferret suisse, le 1^{er} août à 8 h
Rendez-vous au terminus de la route du val Ferret italien, le 1^{er} août à 8 h

Rassemblement de clôture le 1^{er} août à partir de 16 h à la Fouly

Exposition : accueil, informations, échanges, entre le 15 juillet et le 15 août, à Chamonix, Courmayeur et la Fouly, dans les "Maisons du Mont Blanc"

POURQUOI ? *Les alpinistes du monde entier prennent la défense de la montagne*
 Le 1^{er} août, ils marquent leur attachement au massif du Mont-Blanc
 Ils affirment leur volonté de sauvegarder un espace exceptionnel

OÙ se situe le Mont DOLENT ? A 3820 mètres dans le massif du Mont-Blanc, à la jonction de la France, de l'Italie et de la Suisse, de la Savoie, du val d'Aoste et du Valais

COMMENT protéger la région du MONT BLANC ?
 Un projet de protection internationale a été lancé par les gouvernements des trois pays
 Un projet répondant à la volonté des associations d'alpinistes depuis sept ans

QUI EST CONCERNÉ ? Montagnards, touristes, alpinistes, randonneurs, professionnels, ... tous les amis de la montagne et du Mont Blanc

ET ENSUITE ? Le 1^{er} août, les membres de Mountain Wilderness marquent leur espoir
 Ils demandent aux gouvernements d'assurer la protection du massif du Mont-Blanc

MOUNTAIN WILDERNESS

Cette action se place dans la lignée de bien d'autres (projet de parc tri-national, actions emblématiques telles que la manifestation sur le téléphérique de la Vallée Blanche ou les tours du Mont-Blanc) dans le cadre du « Manifeste international pour la protection du Mont-Blanc », lancé en 1996. Celui-ci, ratifié par une cinquantaine de personnalités du monde culturel, économique

et politique (parmi lesquelles le prince Sadruddin Agha Khan, Renaud, Claude Simon, Nathalie Sarraute, Maurice Baquet...) exprime le souhait que « l'exceptionnel massif du Mont-Blanc soit protégé au niveau international en tant que Patrimoine naturel mondial de l'humanité. Le but ? Un tourisme doux, respectant durablement l'environnement, mis au service d'un développement régional porteur

MERCI AUX ORGANISATEURS

Jean-Pierre Courtin

Cette nouvelle ascension collective du Mont Dolent, notre sommet emblématique tri-national, sélectif dans son approche mais techniquement accessible, très "wilderness" donc, nous la devons à l'initiative de Michel Roux, notre délégué de la vallée de l'Arve. L'encadrement et notre sécurité ont été assurés par Toni

Clarasso, adhérent et guide de haute montagne, qui nous a consacré ces deux jours de formidable beau temps, bénévolement par une générosité qui lui est toute naturelle. Nous les en remercions tous les deux très chaleureusement.

d'avenir, un tourisme faisant certes usage de son capital premier —la nature intacte— mais sans lui faire de tort et sans le détruire. »

Butiner, initiatives de tourisme doux en montagne

Dossier coordonné par Aurélien Dautrety

CROISSANCE, VOUS AVEZ DIT CROISSANCE ?

BEAUCOUP N'ONT QUE CE MOT À LA BOUCHE DANS NOTRE SOCIÉTÉ. POURTANT, LA MONTAGNE, HORMIS L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DE MASSE, EST TOUJOURS DANS UNE PHASE DE FORTE PERTE D'ACTIVITÉ. LES DÉSÉQUILIBRES CONTINUENT À SE CREUSER, LES DÉGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES NE CESSENT DE CROÎTRE. ON VOIT POURTANT ÉMERGER DIVERSES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS DE NOMBREUSES VALLÉES, ALLIANT AGRICULTURE, TOURISME ET VIE À LA MONTAGNE.

MOUNTAIN WILDERNESS MILITE DEPUIS SA CRÉATION POUR QU'EN COMPLÉMENT DU TOURISME DE MASSE EXISTE UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT PERMETTANT UN ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE. OUI, NOUS PARLONS BIEN D'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE, PAR OPPOSITION À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ALLANT DE PAIR AVEC L'AUGMENTATION DES AMÉNAGEMENTS. UN ÉQUILIBRE PERMETTANT À DES POPULATIONS DE VIVRE EN MONTAGNE, UN ÉQUILIBRE ENTRE ESPACES NATURELS ET ESPACES AMÉNAGÉS.

EN NOMBRE, CES ACTIVITÉS PEUVENT JOUER UN RÔLE TRÈS IMPORTANT, TANT POUR L'ÉCONOMIE LOCALE QUE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

LE TERME « BUTINER » ÉVOQUE LA LIBERTÉ DE L'ABEILLE SE LAISSANT ALLER AU GRÉ DE SES ENVIES, EN PRENANT LE MEILLEUR DES FLEURS, LE TOUT DANS UN RAYON PROCHE ET DANS LE RESPECT DES RESSOURCES. SI L'ON FAIT LE PARALLÈLE ENTRE LE TOURISME ET LE MIEL, NOUS ESPÉRONS QUE NOTRE INITIATIVE DONNERA, PAR OPPOSITION À UN MIEL TOUTES FLEURS, UN MIEL DE GRANDE QUALITÉ CAR NOUS AVONS CHOISI LES MEILLEURES FLEURS À BUTINER. C'EST AUTOUR DE CE GAGE DE QUALITÉ QUE NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR LES SAVEURS DE DIFFÉRENTS TERRITOIRES.

NOUS VOUS PROPOSONS DONC DANS CE DOSSIER DE REVENIR SUR LES ACTIONS MENÉES PAR NOTRE ASSOCIATION, LESQUELLES NOUS AMÈNENT AUJOURD'HUI À SOUTENIR CERTAINES INITIATIVES LOCALES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT. QUELQUES EXEMPLES PERMETTENT DE DÉMONSTRER LA VIABILITÉ ET L'INTÉRÊT DE CETTE ORIENTATION.

Historique d'un projet à rebonds



Dès sa création dans les années 90, MW s'attache à poser les bases d'un tourisme respectueux de l'environnement. Séminaires, tables rondes, discussions avec les élus locaux, tentatives de labellisation, beaucoup d'énergie est mise en œuvre pour que le tourisme existe de manière douce et durable en montagne. Cependant, les conjonctures politiques (changement de Ministre) ne permettront pas à la démarche de labellisation de communes de s'étendre.

En parallèle, du côté de l'industrie touristique, de nombreux projets prospèrent et participent à la désertification des montagnes. Les modèles économiques adoptés ne laissent que très peu d'argent au niveau local et les chiffres d'affaires colossaux partent dans les grandes sociétés d'aménagement. 90 % du chiffre d'affaires du tourisme de montagne ne concerne que 2 % du territoire. Ailleurs, une économie résiduelle montagnarde subsiste difficilement.

L'étude COFREMCA-Sociovision, « Carnet de Route pour la montagne » de 2000, prône pourtant un retour à la nature, la nécessité de conserver des offres « non marchandes », etc.

LA SUISSE EN PRÉCURSEUR

En 2002, Mountain Wilderness Suisse se lance dans un projet qu'elle nomme « Butiner au pays du Mont-Blanc ». Sur le versant helvète de ce massif, se rencontrent les producteurs locaux, les restaurateurs, les hébergeurs. Proposition leur est faite de collaborer pour recréer une entraide et permettre une meilleure communication sur leurs produits. De nombreuses réunions ont alors lieu et Alina Dardellay, alors en charge du projet, anime cette mise en réseau. Il en résultera deux plaquettes (2003 et 2004) faisant la promotion des acteurs engagés dans une démarche de tourisme doux. Ils sont sélectionnés à partir de critères de qualité d'accueil et de prise en compte de l'environnement.

Ce n'est pas tout puisque, sur leur proposition, ces acteurs s'entraident et vendent mutuellement les produits

des uns et des autres sur le marché. Ils assurent, d'autre part, la promotion du réseau en distribuant des plaquettes et assurent ainsi mutuellement la promotion de tous les acteurs du réseau.

Mountain Wilderness Suisse travaille maintenant à l'extension de ce réseau sur les versants italien et français du Mont-Blanc. A ce titre, un dossier a été déposé auprès de la structure Espace Mont-Blanc. Malgré le fait que le

tourisme durable soit inscrit comme l'un des axes des PIT (Projets Intégrés de Territoire) nous attendons une réponse pour aller plus loin dans cette partie des Alpes.

LES CIRCONVOLUTIONS FRANÇAISES

Côté français le projet suisse est séduisant. MWF se lance donc en 2005 dans l'adaptation du projet

Butiner en France. Ne désirant pas s'attaquer en premier lieu au versant français du Mont-Blanc (où le contexte local est bien différent de la Suisse), Isabelle Mounier réalise un diagnostic sur les massifs des Préalpes (Vercors, Chartreuse, Bauges, Belledonne). Il en ressort que Belledonne est le massif le plus approprié pour faire un test. Les autres étant dotés d'un PNR, il ne nous semblait pas opportun de faire un travail qui incombe à ces structures.

Cela ne sera pas sans difficulté. Si les acteurs rencontrés sont convaincus et motivés, il n'en est pas de même pour les élus locaux, très prudents, trop, à notre avis ! De nombreux acteurs sont rencontrés et un projet de plaquette sur le modèle suisse émerge. Malheureusement sans soutien politique au niveau local et sans moyens, le projet est mis en « stand by ».

L'année 2006 est consacrée à la discussion avec les élus, la recherche de soutien et la réalisation d'une interface Internet en remplacement de l'édition papier. Début 2007 une réorientation du projet apparaît nécessaire. Au fil des contacts et réunions du groupe de travail se dessine la philosophie française de Butiner : la promotion par le biais d'un site Internet de micro réseaux d'acteurs du tourisme doux.



Miellerie pouchot

Butiner en Montagne, aujourd'hui et en France

MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE DÉSIRE AUJOURD'HUI VALORISER LES ACTEURS DU TOURISME AYANT CHOISI D'ADOPTER UNE DÉMARCHE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET S'INSCRIVANT SUR LE LONG TERME. C'EST CE QUI VA ÊTRE FAIT GRÂCE À LA MISE EN LIGNE D'UN SITE WEB PRÉSENTANT DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS DU TOURISME DOUX.

CONTEXTE : L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN MONTAGNE

Que ce soit au niveau international, national ou local, le tourisme est un secteur en constante expansion. En raison de la diversité de ses paysages, de ses espaces naturels et de la richesse de son patrimoine, les secteurs de montagne sont les premières régions touristiques européennes et leur activité repose en grande partie sur la saison hivernale. Cependant, la pérennité d'une activité liée à l'exploitation de l'or blanc est loin d'être assurée et a d'ores et déjà montré ses limites. La crise des sports d'hiver, apparue dans les années 1986/87, est toujours d'actualité, et en raison des dérèglements climatiques et des hivers sans neige, ne va pas en s'amenuisant. De plus, bien qu'une part de ce tourisme engendre des retombées économiques considérables pour quelques territoires, tous ne sont pas concernés et il occasionne pour les milieux naturels d'importantes dégradations. Cependant, le tourisme étant une activité

reposant principalement sur la qualité des lieux où il est développé, il ne pourra perdurer si son développement continue de se faire au détriment de l'environnement. D'autre part, en plus de la fragilité des milieux naturels déjà évoquée, la montagne connaît de plus en plus de difficultés :

- le maintien des activités économiques, et notamment de l'agriculture et du pastoralisme, dont les rôles sont essentiels pour conserver la qualité des paysages et de la biodiversité,

- la pression foncière de plus en plus forte dans certaines zones de montagne proches d'agglomérations saturées,

- l'arrivée de nouveaux résidents, ne saisissant pas toujours les enjeux du maintien de la vie en montagne.

C'est donc un lieu aux confins de différentes et complexes problématiques, ainsi qu'un lieu d'enjeux sociaux et environnementaux. Afin de trouver des solutions pouvant assurer son avenir, il est important de considérer le milieu montagnard et les activités qui s'y déroulent, d'une manière transversale en prenant soin d'intégrer l'ensemble de ses acteurs.

Le tourisme est certainement une réelle opportunité de développement local. Cependant, si l'on veut pérenniser cette activité, il est essentiel de « cueillir les fruits sans couper l'arbre ». Il est donc urgent de penser à s'orienter vers un autre type de tourisme.

Le tourisme doux repose sur l'utilisation, la valorisation et la préservation des ressources locales. C'est un tourisme de qualité, respectueux de l'environnement naturel et culturel et qui s'inscrit dans le long terme. Il est mis en place et géré par les populations locales, de manière à ce qu'elles soient les bénéficiaires des retombées économiques. Il est donc un mode de développement particulièrement adapté aux zones montagnardes et constitue la meilleure solution pour l'avenir des montagnes.

.../...

UN PROJET DEMANDANT UN LARGE INVESTISSEMENT

Afin de proposer une offre la plus large possible, nous vous invitons tous, lecteurs ou adhérents, à nous transmettre les coordonnées d'acteurs touristiques respectueux de l'environnement qui pourraient avoir leur place sur le site Butiner. Nous évaluerons ces personnes et leur propose-

rons éventuellement d'intégrer le réseau. Vous pouvez aussi participer aux réflexions autour de la gestion de ce projet en intégrant le groupe de travail. Merci d'avance.



UN PROJET DE VALORISATION DU TOURISME DOUX

Mountain Wilderness France entend donc bien jouer un rôle dans la réorientation du tourisme de montagne en proposant des solutions complémentaires aux activités actuelles. Ces solutions passent dans un premier temps par la collaboration entre les « petits » acteurs ainsi que par le regroupement et la promotion d'une offre large auprès des visiteurs de toute nationalité. Concrètement, un site Internet verra le jour, proposant les premiers contacts pris. Ce « premier pas » devrait rapidement connaître un élargissement, tant au niveau géographique que concernant le nombre d'acteurs recensés.



Les objectifs de ce projet sont multiples :

- valoriser la pratique du tourisme doux en montagne par rapport au tourisme conventionnel nécessitant aménagements et équipements préjudiciables au milieu montagnard ;
- rendre ces prestations plus accessibles aux personnes ne connaissant pas la région, ainsi qu'accroître l'attractivité des massifs ;
- sensibiliser et inciter les touristes à aller dans ce sens et faire en sorte qu'ils prennent le temps de découvrir un territoire, ses paysages, son histoire et ses traditions par la rencontre de ses habitants ;
- provoquer une prise de conscience de l'importance de la consommation de produits locaux pour l'économie locale, et donc favoriser l'achat en vente directe (circuits courts).

Pour atteindre ces objectifs, le projet s'appuie sur les micro-réseaux existants et permettra de favoriser les échanges entre prestataires. En ce sens, cette initiative constitue un véritable levier pour la mise en place d'un réseau de personnes respectueuses de la nature et des hommes. Les acteurs concernés inscrivent leur activité dans différents secteurs de l'économie montagnarde : personnes faisant de l'hébergement, de la restauration, de l'accueil, mais aussi producteurs, artisans, guides, accompagnateurs en montagne, ... Il inclut également des lieux permettant la découverte du patrimoine naturel et culturel local : musées, expositions, sentiers thématiques, alpages, ...

La sensibilité à l'environnement est la base du projet et les acteurs doivent tous répondre à ce critère. Une autre particularité de ce projet se trouve dans l'esprit chaleureux, sympathique et accueillant de ces offres, puisqu'elles doivent être respectueuses de cinq critères, garantissant la qualité et le caractère doux de leur activité :

- respect de l'environnement et de la nature,
- qualité de l'accueil, des relations humaines et de l'échange,

- mise en avant des caractéristiques locales,
- authenticité,
- satisfaction au niveau des cinq sens.

La mise en place d'un site Internet correspond à un choix s'appuyant sur de nombreux aspects :

- diffusion géographique non restrictive potentiellement très large,
- actualisation facile et régulière,
- démarche participative et active importante : des acteurs pouvant demander à être ajoutés régulièrement,
- échelle géographique malléable.

Cet outil permet de valoriser les territoires et les acteurs qui répondent aux critères et ainsi de proposer un autre mode de fréquentation des massifs aux visiteurs proches ou lointains.

Grâce à la mise en réseau qu'il occasionne, ce projet permet à des personnes ayant des préoccupations communes de se retrouver, d'échanger des informations, de partager des expériences et des réalités de terrain, mais aussi d'utiliser les ressources des uns et des autres et de se transmettre les hôtes. Le site Internet et le réseau déployé permettent aussi aux participants de mieux connaître leur territoire, leur patrimoine et l'offre touristique existante. Cette connaissance leur sera utile pour mieux se valoriser eux-mêmes mais aussi pour mieux valoriser l'ensemble de leur massif en proposant une offre cohérente aux visiteurs.

Les prestations seront plus accessibles aux personnes ne connaissant pas la région.

La visite approfondie d'un massif ou d'une vallée permet d'autre part de favoriser la mobilité douce, mais aussi de garder du temps en limitant les distances à parcourir.

Par la diversité des acteurs qu'il inclut, ce projet est transversal aux différents secteurs de l'économie montagnarde. Il participe donc aussi à encourager l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture, des activités inhérentes au milieu montagnard,

mais en proie à de plus en plus de difficultés.

Ce mode de consommation permet d'assurer des retombées économiques locales par le biais des circuits courts. En valorisant le savoir-faire local, en cherchant des solutions respectueuses de l'environnement et en développant un travail en réseau, ce projet apporte un vrai soutien à la vie des populations de montagne.

Au-delà de sa mise en place, nous assurerons la promotion de ce site au niveau national et international en lien avec les structures et réseaux intéressés (CIPRA, Avenir dans les Alpes, autres sections de MW, ...).



LE TOURISME EST CERTAINEMENT
UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.
CEPENDANT, SI L'ON VEUT
PÉRENNISER CETTE ACTIVITÉ,
IL EST ESSENTIEL DE « CUEILLIR
LES FRUITS SANS COUPER L'ARBRE ».

Concilier vie en montagne, écologie et réalités économiques: quelques exemples

LES ZONES DE MONTAGNE SE DÉSERTIFIENT DEPUIS DES ANNÉES. BIEN SÛR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES FLEURISSENT UN PEU PARTOUT, LES STATIONS DE SKI S'AGRANDISSENT, LES LOTISSEMENTS S'ÉTENDENT SUR LES ESPACES NATURELS PÉRI-URBAINS. MAIS LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES. D'AUCUNS DISENT QU'IL N'EST PAS RÉALISTE DE CRÉER SON ENTREPRISE DANS UN PETIT VILLAGE. NOUS SOMMES PERSUADÉS DU CONTRAIRE.

En savoir plus :

Moutons rebelles, Ardelaine, la fibre développement local
De Béatrice Barras,
Collections
"Pratiques utopiques",
Editions REPAS, 2003,
171 pages, 14 €.

Scions... travaillait autrement,
Ambiance Bois, l'aventure
d'un collectif autogéré
de Michel Lulek,
Collections
"Pratiques utopiques",
Editions REPAS, 2003,
174 pages, 14 €.

La survie des populations de montagne ne pourra se faire que par l'implantation d'activités économiques dans les zones rurales. Ces activités devront intégrer une forte prise en compte de l'environnement fragile dans lequel elles s'installent à l'inverse du tourisme de masse, fonctionner de manière permanente toute l'année, permettant ainsi de contribuer à l'économie locale d'une manière stable. L'essentiel sera que dans la finalité et les moyens mis en œuvre, le souci de la prise en compte de l'environnement soit toujours présent.

L'ACTIVITÉ CRÉE DE L'ACTIVITÉ

En remplissant ces critères de respect de l'environnement et de permanence de l'activité, ces petites ou moyennes entreprises en attireront d'autres et permet-

tront le maintien des services. Ce schéma, basé sur la complémentarité des activités, est donc bien différent de celui de la concurrence, bien souvent dénoncée. Ainsi, quelques initiatives voyant le jour dans un village permettront le maintien de la boulangerie locale, de la Poste, etc. Si l'activité et le nombre d'employés sont suffisants, il y aura une épicerie, une boucherie, une école et d'autres services dont pourront bénéficier la population, les visiteurs et permettre ainsi l'installation d'éventuelles autres activités.

ARDELAINÉ

EN REMPLISSANT CES CRITÈRES DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE PERMANENCE DE L'ACTIVITÉ, CES PETITES OU MOYENNES ENTREPRISES EN ATTIRERONT D'AUTRES ET PERMETTRONT LE MAINTIEN DES SERVICES.

Ardelaine est une entreprise qui assure la transformation de la laine depuis la tonte jusqu'au produit fini : matelas, couettes, vêtements. Au-delà du volet social très intéressant de cette société (sous forme de SCOP : société coopérative de production), elle a

permis la revitalisation du village de St Pierreville dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

En effet, les cinq amis qui ont lancé l'initiative en 1975 ont permis la création de nombreux emplois (30 salariés actuellement) ainsi que la pérennisation ou l'émergence de commerces locaux. D'autre part, ils soutiennent l'activité pastorale des plateaux en achetant la laine à 300 éleveurs ovins.

Tout cela dans une démarche très respectueuse de l'environnement. Les laines ne subissent aucun traitement que ce soit sur les moutons ou lors de leur transformation. Les rejets sont traités écologiquement, les bâtiments sont restaurés ou réalisés avec des matériaux respectueux. Un modèle qu'il faut absolument connaître et dont il faut s'inspirer.

AMBIANCE BOIS

C'est aussi une coopérative mais sous forme de SAPO (société anonyme à participation ouvrière) qui s'est fait connaître pour son mode de gouvernance particulière puisque 50 % des voix à l'assemblée générale et la moitié des postes du conseil d'administration appartiennent aux salariés de l'entreprise. Gestion collective de l'entreprise, partage des responsabilités, salaires égaux, temps partiel choisi et polyvalence sur les tâches de production sont les principales caractéristiques de leur fonctionnement. Ambiance bois a débuté par une scierie en 1988 sur le plateau de Millevalches, créée par une demi douzaine de personnes. Ils ont vite compris que pour acquérir un certain gage de qualité et afin de réduire leur impact sur l'environnement, il leur fallait maîtriser toute la chaîne de transformation. Ils exploitent



donc des plantations éco-certifiées et transforment de manière écologique (absence de traitements) Douglas et Mèlèzes en structures pour constructions bois, bardeaux et lambris. Ils assurent ainsi à la fois la promotion de l'utilisation de matériaux sains et respectueux de l'environnement et la construction de bâtiments écologiques. Au sein de leurs ateliers, la grande masse de résidus est très bien valorisée. En effet, 60 % de la matière première qui entre dans l'usine ressort sous forme de déchets bois. Les sciures sont utilisées pour chauffer les bâtiments communaux et l'école de Faux la Montagne, ainsi que leurs ateliers, les copeaux sont pris en charge par une entreprise locale qui fabrique des panneaux de particules.

Au-delà du rôle d'employeur de la vingtaine de salariés de cette société, on voit bien que les retombées économiques dépassent leur seule usine. De plus, le mode de fonctionnement permet aux salariés de s'investir largement dans la vie locale, municipale ou associative, ou de porter différents projets avec d'autres habitants du Plateau de Millevaches.

La F'estive d'Eyne, un événement qui allie tradition, fête, réflexions et économie locale

Mari Jaouen



La F'estive est la fête de la montée en estive, une manifestation populaire et bénévole célébrant l'agriculture paysanne, le patrimoine et l'environnement montagnard de la commune d'Eyne, la découverte culturelle sous toutes ses formes et la rencontre des idées sous les hospices de la convivialité.

Cet évènement est organisé à la mi juin, tous les ans depuis 2000, par l'association Les Eynoiseries. Cette association, qui mobilise une soixantaine de bénévoles chaque année

pour l'organisation de la manifestation, a pour finalité le développement culturel en milieu rural et est basée dans la commune d'Eyne, sur le plateau Cerdan, dans les Pyrénées Orientales.

La F'estive fait vivre, chaque année depuis 8 ans, la montée en estive des vaches et des chevaux du village par le biais d'une conférence itinérante qui met en valeur le patrimoine montagnard. Cette année, une fois les vaches et chevaux arrivés sur leur lieu de pâturage estival, les participants, tout en dégustant produits locaux et biologiques, ont débattu de la problématique des grands prédateurs. Tous les ans, le thème de la

discussion change et permet aux participants (paysans et habitants de la montagne, touristes, visiteurs et professionnels de la montagne) d'échanger dans la convivialité autour de thèmes souvent difficiles à traiter. Une fois la montée en estive terminée, la fête continue au sein d'un marché où sont présents producteurs et artisans locaux, ainsi que de nombreuses associations militantes. Toute l'après midi, des animations musicales et pédagogiques font régner à Eyne un parfum de convivialité et de fête où toutes les générations se côtoient et célèbrent la tradition paysanne. Des repas à base de produits locaux et biologiques sont proposés, un repas « Mare y Munt » (mer et montagne) est servi le soir avant les concerts festifs organisés pour clôturer l'évènement. Durant ce week-end placé sous le signe de la convivialité, du bien vivre et du bien être, près de 3000 personnes fréquentent le village qui ne compte pourtant que 137 habitants permanents. Une manifestation exemplaire pour promouvoir la vie à la montagne. Rendez vous donc en juin 2008 pour la 9ème F'estive à Eyne.

Info :
Les Eynoiseries
Cal Martinet 66800 Eyne
04 68 04 78 66
eynoiseries@free.fr



Articulation du projet Butiner et des Parcs naturels régionaux



Mountain Wilderness participe depuis plusieurs années aux révisions de chartes des Parcs naturels régionaux (PNR) de montagne. Après étude de la proposition de charte, nous leur adressons une série de propositions. Ces propositions sont ciblées et portent sur nos dossiers principaux. Nous avons été par exemple conduits à faire des propositions sur la mobilité douce, les installations obsolètes, les loisirs motorisés ou encore l'agriculture. Parfois, une rencontre avec les responsables du parc permet d'imaginer les collaborations possibles entre nos structures.

Les PNR sont des territoires d'expérimentation ayant pour mission d'organiser une économie locale vive dans le respect de l'environnement. A ce titre de nombreuses actions sont menées au niveau du tourisme durable et nous voulons ici les saluer et leur donner un écho favorable.

Concernant les productions locales :

Soutien à l'agriculture et aux productions locales notamment par le biais de la marque "Parc", invitation à aller aussi vers d'autres labels (AOC, IGP, ...), aide au maintien des filières de productions locales, soutien à l'utilisation de races locales, organisations de manifestations festives de valorisation de produits locaux, ...

Concernant les entreprises :

Encouragement et soutien aux entreprises et acteurs économiques mettant en oeuvre des actions spécifiques environnementales, recours aux énergies renouvelables, mise en place de services aux petites entreprises (haut débit), réalisation d'audits environnementaux, ...

Concernant les déplacements et les transports :

Soutien à des projets de transports collectifs ou doux, réflexion sur les voies vertes, incitation à l'usage de matériaux locaux (construction notamment), ...

Concernant les visiteurs :

Sensibilisation du public, actions d'éducation à l'environnement pour tous, explication de la richesse des savoir-faire, restauration et valorisation du patrimoine local, gestion et entretien d'un réseau de sentiers de promenade, ...

Vous l'aurez compris, les parcs régionaux jouent leur rôle de laboratoire pour trouver des solutions innovantes permettant de prendre en compte l'environnement en maintenant une économie sur le territoire.

Le projet Butiner n'as pas pour objectif de remettre en cause ces démarches mais au contraire de les élargir à d'autres territoires. C'est pourquoi notre projet s'intéresse principalement aux massifs hors PNR, sans toutefois les exclure, afin de pouvoir aussi aider certains prestataires présents sur ces espaces.

Un parc habité, en moyenne montagne

Le Parc national des Cévennes a pour spécificité d'abriter une population permanente significative (plus de 600 dans le cœur). Ce sont essentiellement des éleveurs qui font pâturer leurs bêtes sur les hauts plateaux.

Cette particularité lui donne une mission que n'ont pas les autres parcs nationaux : la recherche des conditions d'un éco-développement soucieux de la protection du patrimoine. Comment respecter les grands équilibres tout en assurant la pérennité des activités agro-pastorales est la question à laquelle il tente tous les jours de répondre.

Son décret de création (1970) proposait déjà un nouveau concept de parc national, où protéger la nature ne consiste pas à la "mettre sous cloche" mais à gérer la richesse en s'efforçant d'impliquer tous les partenaires locaux (agriculteurs, forestiers, artisans, chasseurs, élus, prestataires touristiques...), tout en interdisant, comme dans les autres parcs nationaux, les altérations artificielles qui en menaceraient le caractère.

Au-delà de l'emploi généré directement par cette administration, le parc a permis de freiner la déprise agricole.

Il reste actuellement 82 exploitations qui bénéficient d'aides ponctuelles permettant d'adapter leurs travaux aux conditions imposées par la présence d'un parc national et de se diversifier afin de pérenniser leur activité.

Les activités touristiques, encadrées par la législation spécifique à cet espace, représentent un flux économique permettant l'emploi de 1650 personnes de manière permanente.

C'est grâce à cela que cette région très rurale est l'une des rares à avoir vu sa population augmenter entre 1970 et aujourd'hui.

Cela prouve s'il en est besoin que, loin de geler un territoire, des mesures de protection appropriées peuvent au contraire lui donner à terme un nouveau souffle lié notamment au développement du tourisme vert.

Le caractère exceptionnel de ces sites humanisés, cet équilibre particulier et séculaire entre l'homme et la nature, ainsi que le souci d'associer protection et développement, ont valu en 1985 au Parc national des Cévennes la distinction par l'Unesco de "Réserve mondiale de biosphère".

Un exemple à suivre

DANS CERTAINES PETITES VALLÉES DE MONTAGNE, LA POPULATION ET LES ÉLUS LOCAUX ONT SU RÉAGIR ET S'ORGANISER FACE AU RISQUE DE DISPARITION DES SERVICES AUX PERSONNES. L'EXEMPLE DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE LE DÉSERT, DANS LA VALLÉE DRÔMOISE DE LA ROANNE EST À CE TITRE INTÉRESSANT.

À l'annonce de la fermeture de la Poste, Claude Bres, Maire de St Nazaire et Conseiller général qui soutient fortement les initiatives locales, a négocié une convention pour créer une Agence Postale Communale. Ce type de convention entre une Mairie et La Poste permet à un employé communal de réaliser les opérations bancaires de base pour la population. Dans le cas d'espèce, c'est l'office du tourisme qui prend cette mission en charge, rapatrié à cette occasion au centre du village. Les habitants, heureux de la préservation de ce service, ont presque tous un compte à La Poste et s'applique à réaliser leurs démarches ici. Les communes voisines, intéressées, s'informent sur les modalités de fonctionnement.

Mais ce n'est pas tout, dans les deux petites salles accueillant La Poste et l'Office du Tourisme, de très nombreux livres sont entreposés : c'est une partie du

fond documentaire de la Médiathèque de Die mise à disposition des habitants de la vallée, compensant la disparition du bibliobus. Ils peuvent venir ici emprunter des livres, et si le choix reste limité, il est possible de demander des ouvrages spécifiques d'une fois sur l'autre. Le médecin assure aussi une permanence deux fois par mois. Les médicaments sont quant à eux rapportés par ceux qui descendent à la ville et déposés à l'épicerie qui fait aussi boulangerie.

Toute une organisation est donc en place et continue à se développer pour assurer un niveau de service maximal aux habitants de ce lieu reculé. Des projets sont en cours de discussion pour organiser le déplacement des personnes isolées ou sans moyen de locomotion, ainsi que sur l'approvisionnement du village en produits locaux.

Une preuve qu'avec de l'imagination et de la motivation, on peut faire beaucoup.

Info :

OT de la Vallée de la Roanne
26340 Saint Nazaire le Désert
04 75 27 53 10

ALLER PLUS LOIN

Nous ne pouvons malheureusement aborder tous les aspects de ce vaste sujet. Pour en savoir plus sur le travail que nous faisons ou pour vous informer plus largement sur ces thématiques, nous vous invitons à consulter notre site internet à la rubrique « développement et protection ». Vous y trouverez entre autres un article qui aurait eu sa place dans ce dossier et qui traite de l'évolution des pratiques touristiques en montagne,

depuis une logique de pôle vers de l'itinérance (Du point au trait). Un autre texte pose la question du voyage et propose des orientations pour rendre un séjour à l'étranger un peu moins impactant.

Le numéro 83 de Cipro info était consacré au tourisme durable dans l'espace alpin. Vous pouvez le télécharger sur :

<http://www.cipra.org/fr/cipra-home/alpmedia/publications/3015>.

Le numéro 11 (juin-juillet-août 2004) de LaRevueDurable avait pour thème : « Quel tourisme pour une planète fragile ? ». A commander sur www.larevedurable.com. Enfin à la médiathèque de la MNEI, vous trouverez de nombreux ouvrages qui s'attachent à traiter de l'environnement sous un aspect économique (<http://mediatheque.mnei.fr>).



« Silence ! » Réponse(s) à nos détracteurs

MOUNTAIN WILDERNESS, SEUL OU LE PLUS SOUVENT EN TRAVAIL INTER-ASSOCIATIF, S'OPPOSE DE LONGUE DATE AUX NUISANCES INDUITES PAR LES PRATIQUES DE LOISIRS MOTORISÉS. CELA NOUS VAUT L'INIMITIÉ PARFOIS VIRULENTE D'UN GRAND NOMBRE DE MOTORISTES. ELLE S'EXPRIME PAR TOUS LES CANAUX POSSIBLES : MESSAGES ÉCRITS OU TÉLÉPHONIQUES, ARTICLES DE PRESSE, COURRIERS DES LECTEURS, SITE INTERNET. AU-DELÀ DES INSULTES (FRÉQUENTES), UN CERTAIN NOMBRE D'ARGUMENTS NOUS SEMBLENT MÉRITER UNE RÉPONSE, MÊME SI LA MAUVAISE FOI N'EN EST PAS TOUJOURS ABSENTE. C'EST L'EXERCICE AUQUEL SE SONT ICI LIVRÉS BRIGITTE BUTRUILLE, CLAUDE BARONE ET MATHIEU LAUPIN, TROIS DE NOS ADHÉRENTS INVESTIS DANS LES GROUPES DE TRAVAIL « SILENCE ! » : VOUS TROUVEREZ LEURS RÉPONSES SOUS LES ASSERTIONS DES « MOTORISTES », REGROUPÉES EN CINQ THÈMES.



1 - LES LOISIRS MOTORISÉS SONT UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE

« Le secteur des loisirs motorisés est un secteur économique important : de nombreux emplois sont générés, les pratiquants font vivre des restaurants et des hôtels lors de leurs randonnées. »

De la fabrication des véhicules à moteur tout-terrain à leur distribution, en passant par les différentes prestations touristiques, cela représente effectivement des emplois. A cela

s'ajoute les randonnées motorisées organisées qui font travailler les hôtels et restaurants des régions traversées.

Mais la question de fond est la suivante : dans quel monde veut-on vivre ?

D'autres secteurs génèrent du chiffre d'affaires et des emplois : l'armement, le nucléaire, les transports en général, les pesticides, le tabac, l'alcool... Ils font pourtant l'objet de contestations. Si, dès qu'un secteur prend de l'importance, il doit être accepté sans tenir compte des nuisances qu'il génère, aucun avenir n'existe.

Veut-on nous faire croire que l'avenir des stations de ski en manque de neige est d'implanter des zones réservées aux motoneiges l'hiver et des circuits de quads, buggys, motos en saison d'été comme cela est parfois froidement envisagé ? N'y a-t'il aucun avenir pour les zones rurales en dehors de l'organisation de manifestations motorisées ? Ne peut-on connaître la joie du « ski aventure » que grâce aux déposes ou aux reprises en hélicoptère ? (Drôle d'aventure !)

« Les loisirs motorisés sont positifs pour la population et le territoire, ils permettent l'entretien des chemins. »

Pourquoi pas ? Il est vrai que l'utilisation d'engins motorisés pour ce type de travaux peut être justifié. Mais pourquoi ne pas se limiter aux chemins autorisés, dont le kilométrage est déjà très important ? Pour ce qui est des sentiers et chemins non autorisés, d'autres usagers s'en chargent.

« Les balades motorisées permettent la photo d'animaux, de plantes, de paysages. »

Les engins motorisés, de façon générale, permettent d'atteindre différents lieux plus facilement qu'à pied ou à cheval, pour une foule d'activités. C'est justement cet accès facile partout, ou presque, qui entraîne une augmentation des dérangements de la faune dans les espaces naturels. D'où la nécessité de fixer des règles sur certains chemins.

Notons aussi que pour photographier les animaux dans leur milieu, la discrétion est souvent indispensable.

« Les clubs de 4x4 aident les handicapés à faire de la rando dans les espaces naturels. »

Rêvons un peu ! Imaginons que les clubs de 4x4 respectent la loi tout au long de l'année en pratiquant leur loisir sur les chemins ouverts à la circulation.

Ils organisent de temps en temps des sorties de découverte de la nature avec des associations de handicapés et pour cela, ils souhaitent emprunter des chemins permettant l'accès à des zones intéressantes. Ils demandent l'autorisation, elle est accordée et on ne peut qu'applaudir.

Malheureusement cela n'est pas la pratique en vigueur dans la plupart des cas... Les personnes à mobilité réduite sont des gens comme les autres. Il y a chez eux des personnes attirées par la découverte et la connaissance de la nature et d'autres qui se passionnent pour les engins motorisés de toute nature. Cela ne légitime en aucun cas les pratiques illégales et irrespectueuses des loisirs motorisés dans les espaces naturels.

2 - LES IMPACTS DES LOISIRS MOTORISÉS SONT NÉGLIGEABLES

« MW s'acharne sur les loisirs motorisés, dont la pollution est négligeable, plutôt que de s'occuper du fond du problème. »

Voilà bien l'argument généralement utilisé par ceux qui n'acceptent pas des idées qui vont à l'encontre de leurs habitudes. Il y a toujours des problèmes plus importants que celui qui les met en cause.

Rappelons cependant que MW travaille également sur nombre d'autres sujets : aménagement de la montagne, mobilité douce, installations obsolètes, pratiques de l'alpinisme, etc. (Voir les autres articles de cette revue ou le site Internet).

Autre remarque : les gens préoccupés par le développement des loisirs motorisés en pleine nature le sont en général par d'autres problématiques plus globales. Pourquoi le fait de lutter pour la protection de la nature empêcherait quiconque de se préoccuper d'autres questions ?



« Les problèmes dus aux loisirs motorisés proviennent de pratiques marginales, comme dans tous les autres sports se pratiquant dans les espaces naturels. »

Lorsque la loi de 1991 a été promulguée, la pratique de loisirs motorisés dans les espaces naturels pouvait être considérée comme marginale. Et pourtant, le législateur a voulu réglementer ces pratiques dans l'intérêt général.

Aujourd'hui, le contexte est différent puisque le nombre de véhicules tout-terrain est en

progression constante depuis plusieurs années, et de nouveaux types de véhicules apparaissent régulièrement sur le marché (les buggys suivent de près les quads, en attendant le prochain prototype...).

Dans l'ignorance de la loi, les pratiques individuelles se multiplient sur tout le territoire, grâce à d'importants efforts du lobby concerné : les salons et expos se multiplient, les raids « aventure » et les compétitions fleurissent partout, des surfaces de plus en plus importantes sont réservées à la pratique de ces activités, les organismes de vacances pour les jeunes proposent presque systématiquement des séjours de motos et de quads dans des espaces naturels.

L'argument selon lequel « moi, avec quelques copains, ont fait de temps en temps une rando en quad et ce n'est pas ça qui crée une grande nuisance » est très courant et particulièrement individualiste. C'est sans prendre en compte l'évolution globale de la société et les incidences collectives d'une telle pratique.

« La moto trial ne nuit en aucun cas à la nature. »

Admettons que les trialistes restent sur les circuits qui leur sont dédiés. Se pose alors la question de l'occupation du territoire : quand une commune consacre des surfaces démesurées à ces activités, comme c'est le cas dans les gorges du Verdon ou dans le Lubéron (respectivement 600 et 350 hectares), cela se ressent à la fois sur les milieux naturels concernés, intensément perturbés, et sur le reste du territoire où devront se concentrer toutes les autres activités.

Dans le cas où les trialistes empruntent des chemins interdits, cela change la nature du problème : on retrouve les nuisances classiques, à savoir le risque pour les autres usagers des chemins, le bruit, le dérangement de la faune, la dégradation des chemins, des milieux naturels sensibles ou des cultures, la pollution, etc...

« La revendication au silence et au ressourcement est une revendication citadine, émanant de personnes qui doivent prendre leur voiture pour profiter de ces aspirations. »

Tout un chacun, quelque soit son lieu de vie, peut revendiquer des lieux de ressourcement, de tranquillité, de découverte de la nature.

Cette revendication est aussi celle de « ruraux ». Beaucoup d'habitants montagnards trouvent détestable que les nuisances de la ville arrivent dans les campa-

gnes, comme c'est le cas avec les loisirs motorisés dans les espaces naturels (bruit, incivisme, mépris de la nature...).

Que les citadins aient besoin de retrouver des espaces naturels et du silence, comment en faire grief ? Que, pour sortir de la ville et rejoindre un lieu de vacances ou de week-end, les citadins utilisent leur voiture, cela ne fait aucun doute. Mais il s'agit de circulation sur les voies ouvertes !

3 - À CHACUN DE BALAYER DEVANT SA PORTE

« Les randonneurs et alpinistes sont les premiers pollueurs, par l'utilisation de leurs véhicules pour se rendre aux départs de randonnée, et par l'utilisation des avions, moyen de transport très polluant, lors d'expéditions lointaines. »

Ah bon ! Les « quadeurs » sont des gens qui ne prennent jamais l'avion pour des voyages lointains ? Les amateurs de sports motorisés en pleine nature ne font pas partie des clients des agences de voyage comme d'autres citoyens ?

Les pratiquants de sports motorisés dans les espaces naturels sont des consommateurs comme les autres des moyens de transport. A cela s'ajoute leurs activités de loisirs...

Cet argument permet d'évacuer les problèmes posés par le développement exponentiel des loisirs motorisés en le limitant au problème des émissions de CO2. Mais notre opposition concerne l'ensemble des problèmes posés : le bruit, les conflits d'usage, la détérioration des chemins, le dérangement des espèces animales, et aussi une conception des rapports avec la nature...

Il est vrai cependant que les randonneurs et les alpinistes ne sont pas exempts de tout reproche. Nous avons constaté, par exemple, lors de marches d'approche pour se rendre dans des refuges de haute montagne, la présence de 4x4 garés dans les chemins, au plus près du sentier d'accès au refuge. Cela n'est pas une bonne pratique.

MW, dès sa création, a mis en cause les mauvaises pratiques diverses des alpinistes (dès les Thèses de Biella). Nous avons une volonté d'éducation des pratiquants et nous encourageons « la mobilité douce » pour les loisirs (voir le document de sensibilisation joint à la revue).

Quant aux expéditions lointaines pour la conquête de sommets prestigieux, il s'agit d'un phénomène de société. C'est le fait de sociétés organisatrices de voyages spécialisées, mais aussi de professionnels de la montagne et d'alpinistes amateurs. L'avenir de la planète obligera nos sociétés à avoir moins la bougeotte. Mais sur ce point, chacun doit balayer devant sa porte !

Ces réflexions sur les conséquences de notre société de loisirs ne remettent pas en cause la nécessité de protection des espaces naturels. Il y a bien d'un côté ceux qui cherchent à minimiser les impacts de leurs activités dans l'environnement, et ceux qui conçoivent les espaces naturels comme un simple support pour leurs loisirs.



4 - LA COHABITATION DANS LES ESPACES NATURELS

« MW veut s'approprier la nature pour son usage. »

Rappelons que MW n'est pas seule dans la défense de ce qu'il reste de nature préservée du bruit des moteurs et des pollutions engendrées : 154 associations ont appelé à signer la pétition remise au début de cette année au ministère de l'environnement, pour défendre la loi de 1991 et la faire respecter.

Trois motivations principales ont prévalu au vote de cette loi qui interdit la pratique du tout-terrain en dehors des voies et chemins ouverts à la circulation publique : la protection des espaces naturels, les conflits d'usage sur les chemins, et la volonté de moraliser la fréquentation des espaces naturels. Il s'agit donc d'un combat pour l'intérêt général.

« La réglementation sur les chemins constitue une atteinte aux libertés individuelles. Chacun a le droit de concevoir ses loisirs comme il l'entend. »

Cette conception de la liberté individuelle n'a jamais existé. La pratique non réglementée du tout-terrain motorisé s'oppose à la conservation des milieux, à la préservation d'espèces animales et végétales et de manière générale à la protection, reconnue d'intérêt général par la loi de 1976 sur la protection de la nature, des espaces naturels et des paysages.

MW reconnaît le droit de chacun de choisir son loisir, dans le respect de la loi et des autres citoyens.

« MW préfère interdire plutôt que d'apprendre à vivre avec les autres usagers. »



Ce n'est pas MW qui interdit, mais le droit, conformément à la constitution de la Vème République. Les lois et autres réglementations sont justement là pour que le « vivre ensemble » soit possible.

« Les pratiquants de loisirs motorisés ont rarement de mauvais contacts avec les autres randonneurs, on vous défie de donner des chiffres exacts d'incivilités rencontrées par les adhérents MW. »

Rarement, c'est déjà trop !

Malheureusement, nous avons des exemples d'incivilité et d'agressivité de la part de randonneurs motorisés. Il ne s'agit pas de chiffres mais de faits réels : agressions des agents ONF et ONCFS verbalisateurs, enlèvement de panneaux, d'obstacles dans les chemins (mis par les propriétaires, conformément à la loi), injures et menaces proférées à l'encontre de randonneurs rappelant la loi. La première incivilité est le non-respect de la loi de 1991.

5 - L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

« Il s'agit d'une atteinte à la vie privée : photos, relevé de plaques d'immatriculation. »

Photographier des gens dans des lieux publics n'a jamais été une atteinte à la vie privée. Celle-ci se caractérise par la nature de la photo (caractère ambigu, pornographique, nuisible à l'image, ...) et par l'usage qui en est fait : diffusion dans les médias ou sur un site Internet ouvert à tous par exemple.

En ce qui concerne les plaques d'immatriculation, en tant qu'association reconnue d'intérêt général, MW a le droit de porter plainte pour le non-respect de la loi dans son domaine d'action. La plaque d'immatriculation est le seul élément qui définit avec précision la personne ou la collectivité faisant l'objet de la plainte.

« L'observatoire propose de fichier les usagers motorisés. Il incite à la délation, punie par la loi. »

MW n'a ni l'intention ni les moyens de réaliser un fichier des usagers motorisés ! Le but de l'Observatoire est de dénoncer les pratiques illégales, ce qui est l'intérêt à la fois des pratiquants de sports motorisés respectueux et des autres usagers. On peut difficilement nous reprocher de ne pas fournir de données chiffrées et crier au loup lorsqu'on lance un recensement !

UN NOUVEAU DOCUMENT POUR SENSIBILISER LE PUBLIC À LA MOBILITÉ DOUCE

Vous trouverez joint à ce numéro le dernier de nos documents destiné au grand public. Après les installations obsolètes, l'enneigement artificiel et les loisirs motorisés, c'est au tour du dossier « Mobilité douce » de se voir doter d'un outil performant de sensibilisation. Au-delà de poser la problématique vous y trouverez diverses informations permettant de moins utiliser la voiture individuelle.

Carmen Grasmick et les bénévoles qui constituent le groupe de travail ont mis toutes leurs compétences et leur énergie pour vous livrer cette publication. Pour en faire bon usage, demandez-nous des exemplaires à distribuer autour de vous. Plus nombreux nous serons à porter le discours, plus les mentalités évolueront vite. Profitez-en pour nous demander aussi les autres brochures de sensibilisation. Pour cela, adressez-vous à Michèle au

secrétariat : 04 76 01 89 08 ou m.borettini@mountainwilderness.org. Précisez le nombre d'exemplaires souhaités.



En 2007 : des nettoyages à la pelle

Aurélien Dautrey

CETTE ANNÉE 2007 AURA ÉTÉ TRÈS FRUCTUEUSE EN OPÉRATIONS DE NETTOYAGE : MER DE GLACE, LIVRADOIS-FOREZ ET MERCANTOUR. TROIS OPÉRATIONS POUR ALLÉGER LES MONTAGNES DE PRÈS DE 50 TONNES DE RESTES MILITAIRES OU TOURISTIQUES.



Nettoyage de la Mer de glace



Démontage de la station de la Haute Vallée en Livradois Forez

MER DE GLACE

Le 7 juillet dernier se sont réunies quelques 35 personnes, Cafistes, Adhérents de MW et sympathisants à nos causes pour une journée très conviviale de nettoyage. Après l'accueil des participants, les trois équipes se sont réparties sur les trois sites de ramassage d'où ont été évacuées 2,5 tonnes de déchets divers : câbles (majoritairement), ferraille, tôles, cannettes, skis, pneus etc... En fin de journée, un pot convivial bien mérité a permis des échanges entre les différents participants.

C'est grâce à de nombreux aides et intervenants que cette opération a pu avoir lieu : Le Comité Départemental Caf 74 organisateur, Mountain Wilderness, des sympathisants, le Comité régional Caf Rhône-Alpes, la FFCAM, les Caf de Reignier, St-Julien, Cluses, Chamonix, Faverges, la Cie du Mont-Blanc, la Compagnie Mont-Blanc Hélicoptère et la municipalité de Chamonix. Une journée inter-associative à renouveler l'an prochain, ailleurs ou ici, puisque le "gisement" ne semble pas épuisé.

LIVRADOIS FOREZ DÉMONTAGE DE LA STATION DE LA HAUTE VALLÉE

Dans les monts du Forez, sur la commune de Saint-Anthème (63), une micro-station de ski alpin appartenant à des propriétaires privés n'était plus exploitée depuis le début des années 1980. Elle comportait trois téléskis entre 1150 et 1350 m d'altitude, et plusieurs constructions situées au fond de la vallée au bord de la rivière : buvette, caisse des forfaits, atelier. Laissé à l'abandon depuis plus de 25 ans le site était envahi par la végétation. Les pylônes des téléskis constituaient une nuisance paysagère, la présence de fûts rouillés, ayant contenu des hydrocarbures représentait un risque réel de pollution chimique. Cette friche avait été signalée dès 2001 à Mountain Wilderness par le Parc naturel régional (PNR) du Livradois-Forez.

Le projet de démontage a été porté par Monsieur Dominique Dauriat du PNR et Mountain Wilderness a apporté son expérience et son expertise. Le démontage des téléskis et des bâtiments (réalisé entre mai et juillet 2007) a été réalisé par une entreprise spécialisée. La ferraille suit une filière de recyclage, le bois est brûlé sur place et certains matériaux de construction sont spécia-

lement conditionnés et évacués vers une déchetterie. Au total ce sont 29 tonnes de ferrailles qui sont parties en fonderie.

A deux reprises, le 28 mai et le 26 juin, des bénévoles se sont rendus sur le site à l'invitation du Parc et de MW pour assurer le rassemblement, le conditionnement et l'évacuation de très nombreux petits déchets, en appui à l'entreprise qui ne pouvait assurer que le gros-œuvre. La première de ces journées s'est déroulée sous une pluie incessante et il aura fallu une grande qualité d'accueil de la part des élus locaux, l'entraide de la presse et les produits de Satoriz pour que la convivialité soit sauve et que les bénévoles en gardent un bon souvenir.

MERCANTOUR

Restefond, Braissette, Bonnette, Moutière, Tête Ronde, Escuzier, ... autant de sites de l'Ubaye qui ont été nettoyés ces 16, 17 et 18 juillet par des bénévoles. Il s'agissait encore une fois de d'enlever des restes laissés par les militaires italiens à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. En trois journées, ce sont 8 tonnes de ferrailles qui ont été déterrées et rassemblées en vue d'une évacuation future, et 8 tonnes de verre et déchets divers qui ont été récoltées, triées et amenées en déchetterie. Pour traiter ces 16 tonnes, la trentaine de bénévoles présente a encore une fois mis toute son énergie et sa motivation dans ce travail représentant soixante dix journées/homme.

Une excellente collaboration avec le Parc national du Mercantour (PNM) a permis six nettoyages successifs de 2002 à 2007. Ainsi, 73 tonnes de restes militaires ont été enlevées au Mercantour en six ans. Cette opération a été possible grâce au partenariat mis en place entre le Parc national du Mercantour, la Communauté de communes de la vallée de l'Ubaye et le soutien des magasins bio Satoriz et de l'armée. Le Parc national du Mercantour, outre la préparation des chantiers, a mis à disposition durant ces trois jours six agents assurant l'encadrement technique des groupes. La Communauté de commune de la vallée de l'Ubaye a assuré l'enlèvement des déchets et son acheminement en déchetterie, et offert un repas de produits locaux aux bénévoles. L'armée a mis à disposition les baraquements de Restefond pour héberger les bénévoles, assurant ainsi la convivialité. Satoriz a offert les petits-déjeuners et les repas de midi aux bénévoles. MW a assuré la coordination du projet et l'appel aux bénévoles. Tous ont participé à la communication autour de l'opération. L'Etat, via la DIACT (Délégation à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) et le Ministère de l'environnement, est aussi partenaire de cette opération.

Nous tenons à remercier vivement tous les bénévoles qui se sont investis dans ces opérations, que ce soit pratiquement lors des nettoyages, mais aussi durant la phase de préparation.



Nettoyage dans le Mercantour

Une charte « escalade » pour préserver la montagne Sainte Victoire

Aurélien Dautray

APRÈS LES ECRINS, LE MERCANTOUR, LA RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE, UNE CHARTE A DONC ÉTÉ ADOPTÉE POUR RÉGULER L'ÉQUIPEMENT DES VOIES D'ESCALADE DANS LE MASSIF DE LA SAINTE-VICTOIRE. L'INAUGURATION DE CETTE CHARTE A EU LIEU LE 29 JUIN DERNIER À LA MAISON DE LA SAINTE-VICTOIRE DE SAINT-ANTONIN.

Portée par le Syndicat Mixte de gestion des massifs Concors – Sainte Victoire, rédigée en concertation avec les clubs de pratiquants, les équilibreurs, les naturalistes, les gestionnaires du site et Mountain Wilderness, cette charte vise à gérer de manière concertée l'équipement ou le ré-équipement de voies d'escalade.

Le texte a pour but d'assurer la cohabitation des différentes pratiques de montagne sur le massif (escalade école, sportive, terrain d'aventure, randonnée, naturalisme), en respectant le caractère d'espace naturel de ce site remarquable qui a fait l'objet d'un classement.

Elle se décline en 4 grands objectifs :

- Préserver le caractère sauvage et l'image de la montagne Sainte-Victoire ;
- Assurer la conservation du milieu naturel et la sauvegarde des espèces rares de faune et de flore ;
- Maîtriser la fréquentation, tout en permettant au plus grand nombre d'exercer les différentes formes de pratique sportive en montagne ;
- Favoriser la prise de conscience des dangers de la montagne, notamment en ce qui concerne les chutes de pierres.

La philosophie du texte adopté est d'autoriser un équipement dit « sportif » (c'est-à-dire avec des ancrages scellés) dans les sites localisés (dénomination et cartographie) situés sur le bas des falaises et de conserver le caractère « terrain d'aventure » sur les parois situées plus haut (et donc aussi moins accessibles).

Tout aménagement ou ré-aménagement est donc dorénavant soumis à autorisation du syndicat sur avis du Comité Escalade (composé de gestionnaires, de fédérations sportives, d'associations naturalistes et d'experts). La charte définit seulement des règles de bonne pratique. Ce n'est pas une convention d'équipement telle que celles établies par la FFME dans les sites sportifs. La charte ne prévoit pas d'assurer un suivi de leurs équipements et un remplacement en cas de vétusté. Sur le reste de la montagne, les ancrages fixes seront proscrits.

Nous sommes heureux que ce projet ait pu aboutir. Un grand merci aux adhérents de MW qui se sont mobilisés pour contribuer aux travaux : Jean Paul, Gérard, Bernard, Marc, Hervé, ... Nous continuons à travailler pour que ce type de gestion s'étende aux autres massifs.

Plus d'informations auprès de : Le Grand Site Sainte-Victoire, syndicat mixte départemental des massifs Concors - Sainte-Victoire.

<http://www.grandsitesainte victoire.com>



Adhérer

- Adhésion simple : 35 €
- Faible ressources : 15 €
- Soutien : 50 €
- Don : €

Dons et adhésion ouvrent droit à une réduction d'impôt (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). La réduction d'impôt s'applique à 66 % du montant de votre versement.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Profession :

Année de naissance :

Comment avez vous connu l'association ?

.....

Ces informations sont nécessaires à votre adhésion. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent à faire valoir auprès de Mountain Wilderness.

Désirez-vous participer aux actions dans un massif particulier ?

Souhaitez vous vous investir dans un groupe de travail ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Installations Obsolètes | <input type="checkbox"/> Silence ! |
| <input type="checkbox"/> Montagne à Vivre | <input type="checkbox"/> Aménagement |
| <input type="checkbox"/> Pratiques | <input type="checkbox"/> Transport |
| <input type="checkbox"/> Mobilités Douces | <input type="checkbox"/> Partenaires privés |
| <input type="checkbox"/> Communication | |

Avez vous une compétence à mettre à disposition de l'association ?

Communication :

Partenariat :

Relations publiques :

Traductions :

Juridique :

Autre :

Wilderness ou aménagement de la montagne, à quoi bon lutter ?

Anne Ille-Briere

IL Y A 110 ANS... LE 25 NOVEMBRE 1897, FRANZ SCHRADER, LE CÉLÈBRE CARTOGAPHE, DE RETOUR D'UN DE SES LONGS SÉJOURS DANS LE MASSIF DU MONT-BLANC, DONNAIT UNE CONFÉRENCE AU CLUB ALPIN FRANÇAIS INTITULÉE « A QUOI TIENT LA BEAUTÉ DES MONTAGNES ».

Franz Schrader.
A quoi tient la beauté des montagnes.
Réédition par les Editions du Pin
à Crochets, Pau, 1998.
Accompagnée de son Panorama
des Hautes-Pyrénées.

Ce qui frappe aujourd'hui à la lecture de ce court texte, c'est que si Schrader « prêchait » la beauté des montagnes, comme il l'écrivait lui-même, il n'évitait pas la question des conséquences de ses positions sur la fréquentation et par là-même l'aménagement de la montagne. Il faut rendre la montagne accessible affirmait-il, et même accessible à tous, aux faibles comme aux forts. « Mais alors voilà les refuges, et les refuges gardés, et les hôtels, et les sentiers, et les chemins carrossables, et les funiculaires ! Que parlions-nous donc de liberté, de solitude ? » Et Schrader de justifier la nécessité des refuges, des hôtels, des sentiers, et même ... des funiculaires !

Mais finalement c'est bien contre un aménagement excessif de la montagne que Schrader mettait en garde ses contemporains, à l'heure où l'on projetait un chemin de fer jusqu'au sommet du Mont-Blanc (le futur Tramway du Mont-Blanc, qui s'arrêta finalement au Nid d'Aigle en 1914). Il proposait donc « que le sommet soit toujours respecté comme un lieu saint », « mettons le tabou sur les hautes cimes », « n'y laissons pas toucher », « qu'elles soient sacrées : qu'elles appartiennent à l'humanité ».

Mais on le sent aussitôt désabusé sur la capacité de l'humanité à respecter la beauté des montagnes, résigné à ce qui n'existe pas encore mais qu'il entrevoyait comme inévitable... et contre quoi nous nous battons aujourd'hui : les hôtels et les remontées mécaniques jusqu'aux sommets des montagnes, les survols et les déposes aériens, ... le tout dans la seule recherche de « la jouissance matérielle et immédiate », du profit lucratif !

Alors, à quoi bon lutter ? Pour tout ce à quoi tient la beauté des montagnes, et finalement pour le salut de l'humanité, nous suggère Schrader.

Aller plus loin...

Publications :

"Regards sur la montagne", ouvrage pédagogique édité par le Centre national de documentation pédagogique (fiches et CD Rom).

28 € port compris - nb d'exemplaires :

"En finir avec les installations obsolètes...", Mountain Wilderness, 84 p.

13 € port compris - nb d'exemplaires :

"Le versant noir du Mont-Blanc", Pro Mont-Blanc, 64 p.

5 € port compris - nb d'exemplaires :

"Sauver la montagne", François Labande, Ed. Olizane, 400 p.

28 € port compris - nb d'exemplaires :

Documentation :

Plaquette MW - nb d'exemplaires :

Documents de sensibilisation (participation aux frais d'envoi) :

Installations Obsolètes - nb d'exemplaires :

Silence ! - nb d'exemplaires :

Canons à neige - nb d'exemplaires :

Boutique

Autocollant Mountain Wilderness
2 € l'un / 5 € les 5 - nb d'exemplaires :

Ecusson Mountain Wilderness
5 € l'un / 10 € les 3 - nb d'exemplaires :

Drapeau Mountain Wilderness
10 € l'un / 20 € les 3 - nb d'exemplaires :

Chèques à libeller à l'ordre de Mountain Wilderness

SOMMETS DU NÉPAL LES PLUS BELLES ASCENSIONS PAULO GROBEL & JEAN ANNEQUIN



Format : 195 x 258 mm,
144 p. quadri,
cartonné sous jaquette,
30 €

Mise en vente le 11 septembre

Parce que les hauts sommets font rêver, parce que le Népal est la destination mythique par excellence...

Ce livre propose une sélection des plus belles ascensions pour tous les passionnés et répond à la première question qui se pose à celui qui veut partir en Himalaya du Népal : quel sommet choisir ? Il apporte ensuite les clés indispensables pour préparer sereinement une ascension. Les géants et les grands classiques comme l'Annapurna I, le Dhaulagiri, l'Ama Dablam ou le Mera Peak sont au rendez-vous. L'iconographie est à l'image des ascensions : riche, belle, envoûtante...

LES AUTEURS

Jean Annequin, guide de haute montagne, enseigne à l'ENSA (École Nationale de Ski et d'Alpinisme). Depuis son camp de base dans le village de Servoz, sa vie s'organise entre famille et expéditions aux quatre coins du monde... de l'Himalaya aux terres Australes, de l'alpinisme engagé aux grands raids à skis.

Paul Grobel, guide de haute montagne, est installé à La Grave. De la Meije à l'Himalaya : voilà tout le sens de son itinéraire. Ses multiples ascensions lui font dire de la montagne que "ce territoire aux multiples facettes, tant culturelles que sportives, invite aussi à la découverte des plus hauts sommets de l'être..."

partenaires

PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES

Financer les actions de Mountain Wilderness coûte cher. Quelques entreprises pionnières nous accompagnent fidèlement depuis plusieurs années (logos ci-dessous). Le nombre des défis à relever est cependant croissant et, pour être en mesure de relever ceux-ci, le bureau de l'association a décidé de donner un nouvel

élan à notre politique de partenariat avec le secteur privé. Cette part de notre budget est en effet aujourd'hui en retrait de celle apportée par les cotisations de nos adhérents et les subventions. Rassurez-vous, il n'est nullement question de pactiser avec un pétrolier bien connu sur la côte atlantique, ni d'offrir sans discerne-

ment le bénéfice de notre image. Si vous connaissez des entreprises responsables sur le plan environnemental, et susceptibles de nous apporter leur soutien, contactez Aurélien Dautrey au siège de l'association.



Devenez acteur
de la protection de la montagne

→ adhérer à Mountain Wilderness

→ diffuser les documents de sensibilisation



canons à neige - installations obsolètes - loisirs motorisés - mobilité douce